

COMMUNE DE  COTTENS

N°2 – décembre 2019

INFORMATIONS COMMUNALES

Budgets 2020



Infos utiles **4** | Assemblée communale **6** | L'agenda local **39**

| www.cottens-fr.ch

INFOS IMPORTANTES

Fermeture du bureau communal pendant les fêtes de fin d'année

Le bureau communal sera fermé du jeudi 19 décembre 2019 à 18 heures au lundi 13 janvier 2020 à 17 heures.

Cartes CFF

Du fait de cette longue période de fermeture due notamment au déménagement dans nos nouveaux locaux, nous conseillons aux personnes qui ont commandé des billets CFF de bien vouloir prendre leurs dispositions afin de venir les chercher au plus tard le 19 décembre 2019.

Répartition des dicastères

Gabriel Nussbaumer Syndic

T +41 79 348 19 36

Administration générale, personnel et relations avec les sociétés.

Marie-Hélène Tille Vice-syndique

T +41 78 807 81 60

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information.

Marianne Clerc Conseillère communale

T +41 79 685 42 23

Enseignement obligatoire, culture, loisirs, sport, jeunesse, formation, accueil extrascolaire, petite enfance et bibliothèque.

Miriam Hess Feki Conseillère communale

T +41 76 379 59 84

Finances et impôts, santé et affaires sociales, service du feu, intégration, naturalisation et cimetière.

Yves Nicolet Conseiller communal

T +41 78 770 17 07

Eaux usées et PGEE, eau potable et PIEP, sécurité, protection de la population, terres communales et forêts.

Marc-Antoine Sauthier Conseiller communal

T +41 79 606 67 84

Animation, bâtiments communaux, évacuation et traitement des déchets, chemins pédestres, énergie et environnement.

Claude Magnin Conseiller communal

T +41 079 705 80 08

Aménagement du territoire, constructions, cadastre et mensuration.

LE MESSAGE DU SYNDIC

**Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,
Chères habitantes, chers habitants de Cottens,**



Ecrire un message n'est pas spécialement difficile mais écrire un message accrocheur que tout le monde va lire, c'est une autre paire de manches! Je vais donner le meilleur de moi-même pour réussir au mieux cette gageure.

Aujourd'hui tout le monde s'épanche sur les articles concernant l'environnement. Chacun d'entre nous veut rapidement sauver le monde car «comme le dit la rumeur populaire» si l'on ne fait pas tout rapidement, alors nous connaissons peut être de notre vivant la fin du monde!

Sans dénier ce fait certainement grave, il faut malgré tout se remémorer que les autorités anciennes et actuelles ont toujours tenu compte des aspects environnementaux en vous proposant des investissements et des projets qui du point de vue financier étaient importants.

Pour étayer mes propos, je vais vous citer quelques exemples qui vont permettre de juger par vous-même la justesse des événements vécus ensemble.

En 1987, les déchets de notre village s'ensevelissaient encore dans le sol du bois de Chavailles. Depuis 1989, grâce à un actionariat de CHF 40 par habitant, (environ 800 habitants en 1989), nos déchets sont traités dans une usine de valorisation thermique des déchets SAIDEF/UVTD qui appartient à chacun de nous et qui en plus génère des bénéfices substantiels nous permettant de réinvestir pour garder notre usine à la pointe de la technique de la valorisation des déchets.

Dans les années huitante, la Commune de Cottens s'est également munie d'une station d'épuration des eaux (STEP) pour épurer les eaux usées. Cette station n'étant plus assez performante, vous avez, dans le passé lors d'une assemblée communale, accepté des investissements pour connecter notre réseau sur la STEP d'Autigny. Depuis quelques années également, les habitants de notre village ne se permettent plus de brûler leurs déchets de jardin autour de leur maison.

Le chauffage des maisons est continuellement soumis à des normes d'émission plus restrictives. Pour les bâtiments publics, il n'est plus possible d'utiliser des énergies non renouvelables. Le bâtiment administratif dont les travaux d'assainissement et d'isolation thermique sont en cours n'a plus un chauffage en îlot autonome mais a été raccordé sur le chauffage des deux bâtiments scolaires.

Ce chauffage fonctionne actuellement encore au mazout mais sera prochainement modifié pour fonctionner avec de l'énergie renouvelable, en l'occurrence des plaquettes de bois provenant de nos forêts communales. L'ambiguïté et le paradoxe de cette situation sont d'utiliser nos produits et énergies renouvelables et expliquer et faire comprendre que cela est dans notre intérêt d'utiliser le bois de nos forêts. Actuellement et du fait que des pléthores de bois croupissent dans nos forêts, nous payons par nos impôts CHF 109.-/hectare de forêt car ce bois reste inutilisé. En plus de cette réalité, le détail ci-dessous vous montre que la plupart d'entre nous travaillons contre notre intérêt. Nous préférons envoyer de l'argent à l'étranger en achetant du pétrole et autres matières au lieu de le faire fructifier chez nous en utilisant des matières premières locales, ce qui permettrait de diminuer nos impôts et taxes diverses. Les retombées financières en Suisse pour CHF 100.- investis selon le type d'énergie utilisée sont de:

Bois:	CHF 95.- (qui restent en Suisse)
Mazout:	CHF 51.- (qui restent en Suisse)
Gaz:	CHF 26.- (qui restent en Suisse)

Suite à ces quelques exemples qui sont loin d'être exhaustifs, il vous sera possible d'ouvrir des discussions animées au coin du feu de votre cheminée de salon durant les longues soirées d'hiver.

Actuellement une vague verte circule mais il n'est pas judicieux de jeter l'eau du bain en y incluant le bébé avec.

>>> Suite à la page 5

INFOS UTILES

Administration communale

Secrétariat communal, caisse communale
et agence AVS
026 477 93 00
Fax 026 477 93 01
admin@cottens-fr.ch
www.cottens-fr.ch
Edilité 026 477 93 03

Heures d'ouverture

Lundi de 17h à 19h
Mardi de 9h30 à 11h30
Mercredi de 9h30 à 11h30
Jeudi de 14h à 18h
En dehors des heures d'ouverture, veuillez prendre
rendez-vous au 026 477 93 00.

Ecoles

Ancien bâtiment 026 477 93 02
Nouveau bâtiment 026 477 93 08

Gendarmerie cantonale, Prez-vers-Noréaz

026 305 87 55

Bibliothèque Régionale d'Avry (BRA)

026 470 21 42

Ludothèque Schtroumpf

079 488 10 76

Service des repas à domicile

026 477 93 00

Service social de Sarine Ouest

026 477 16 88

Accueil extrascolaire Cottens (AES)

077 447 58 88

Feu **118**

Ambulance **144**

Arrivée dans la Commune – dépôt des papiers

A toutes fins utiles, nous rappelons à toutes les personnes établies récemment à Cottens qu'elles ont **l'obligation de venir s'annoncer au bureau communal dans les quatorze jours suivant leur arrivée** et d'y déposer un acte d'origine ou un document équivalent pour les personnes de nationalité suisse; une copie du permis de séjour pour les personnes de nationalité étrangère.

En outre, une **attestation d'affiliation à une caisse maladie** reconnue doit être fournie à l'administration communale. L'administration doit être également en possession d'une **attestation de l'assurance ménage et du numéro AVS de ses habitants**.

Un nouvel acte d'origine doit être déposé au bureau communal en cas de modification de l'état civil, soit en cas:

- > de mariage
- > de divorce
- > de décès du conjoint
- > à la majorité

Nous vous remercions d'avance de votre obligeance.

L'Administration communale



Supposons que nous voulions tout changer d'un coup alors, à ce moment-là, nous nous séparons immédiatement de notre confort, soit de notre appartement ou maison chauffés jusqu'à 20 degrés centigrades ou plus, de notre piscine qui consomme une grande quantité d'eau, de notre voiture, de nos sorties et voyages, etc...

La situation va s'améliorer si chacun se concentre sur des actions utiles et utilise son intelligence, en accélérant certes la cadence, mais en gardant la tête froide.

A vous toutes et tous, Citoyennes et Citoyens, habitantes et habitants, membres du Conseil, collaborateurs de la Commune, membres du Corps enseignant, membres des sociétés actives du village, membres du Conseil de Paroisse, je vous souhaite de très belles fêtes de Noël et un passage dans la nouvelle année qui vous apportera, je l'espère, plein de moments conviviaux et heureux.

Gabriel Nussbaumer, Syndic



Assemblée communale du 17 décembre 2019 à 20h, à la salle paroissiale

Commune de Cottens
www.cottens-fr.ch

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 21 mai 2019 (ce procès-verbal ne sera pas lu. Conformément à l'art. 13 RELCo, il peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet www.cottens-fr.ch, rubrique Administration/Assemblée communale/Procès verbaux)

2. Budgets 2020

2.1. Budget communal de fonctionnement

> Rapport de la Commission financière

Vote final du budget communal de fonctionnement

2.2. Budget communal des investissements

2.2.1. Crédit pour la réfection de la route de Lentigny Fr. 947 500.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.2. Crédit d'assainissement du pont CFF à la route du Centre Fr. 950 600.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

**2.2.3. Crédit pour la suppression et le variateur de fréquence
à la STAP du Pontet** Fr. 100 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote

**2.2.4. Crédit pour le changement ou la modification
des compteurs d'eau** Fr. 110 000.–

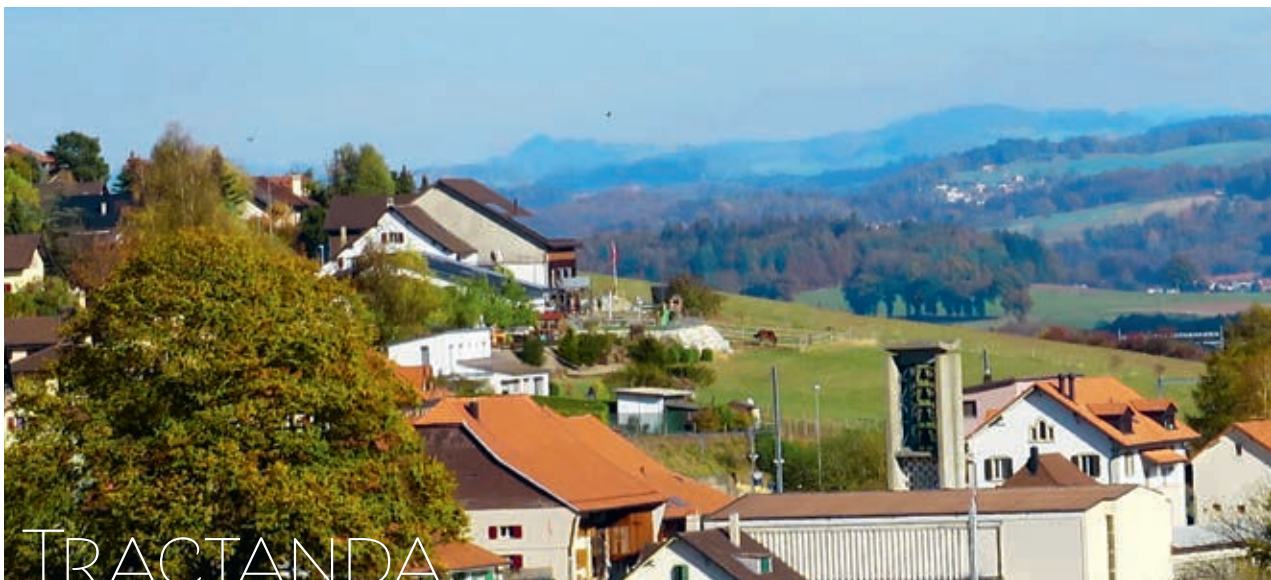
> Rapport de la Commission financière

> Vote

2.2.5. Crédit pour la suppression et la télégestion à la route d'Onnens Fr. 25 000.–

> Rapport de la Commission financière

> Vote



2.2.6. Crédit pour la mise en séparatif dans le secteur de l'Administration communale

Fr. 102 000.–

- > Rapport de la Commission financière
- > Vote

2.2.7. Crédit pour une centrale de chauffage à distance (chauffage à plaquettes de bois)

Fr. 500 000.–

- > Rapport de la Commission financière
- > Vote

2.2.8. Crédit pour la construction d'une rampe d'accès aux bâtiments des écoles

Fr. 70 000.–

- > Rapport de la Commission financière
- > Vote

Vote final du budget communal des investissements

3. Adoption de divers règlements ou modifications

3.1. Modification du règlement scolaire – art. 5, 6 al 2, 8 al 1 et 13

3.2. Règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires

3.3. Modification du règlement du personnel communal – art.30, 38, 39, 40 et 41

4. Divers

Le Conseil communal

INFORMATIONS PRATIQUES

Demande d'autorisation d'installer des enseignes et panneaux d'affichages à usage publicitaire

Le Conseil communal informe toutes les sociétés de la Commune de Cottens que chaque annonce/publicité par l'usage d'un panneau en bordure de route doit faire l'objet d'une demande auprès du Conseil communal via le formulaire ad hoc se trouvant sur le site internet de l'Etat de Fribourg sous la rubrique des formulaires des Préfectures (Demande d'autorisation d'installer des enseignes et panneaux d'affichages à usage publicitaire).

Merci de bien vouloir appliquer cette manière de faire conforme à la loi dès votre prochaine annonce d'évènement.

Ramassage des déchets

Dès 2020, lorsqu'un lundi est un jour férié, le ramassage des déchets ménagers aura lieu **le mardi qui suit**. Le calendrier du ramassage se trouve sur la page suivante.

Vente de Sapin – Forêts Sarine

Il n'y aura plus de vente de sapin de Noël à la déchetterie communale suite au peu d'intérêt manifesté par la population villageoise.

Vous pouvez passer votre commande de bois de feu via un formulaire en ligne: <https://forets-sarine.ch/formulaire-de-commande-de-bois-de-feu/>. Les personnes n'ayant pas d'accès à internet peuvent demander à l'administration communale pour leurs venir en aide.

FROMAGERIE DE COTTENS

Famille Descloux-Jaquet

Route du Centre 19
1741 Cottens

Tél.: 026 477 32 33

Fax : 026 477 32 65

E-mail : do.descloux@bluewin.ch



CALENDRIER RAMASSAGE DES DÉCHETS 2020

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
Lu						1 Lundi Pentecôte						
Ma						2			1			1
Me	1 Nouvel An			1		3			2			2
Je	2 St Berchtold			2		4			3	1		3
Ve	3			3		5			4	2		4
Sa	4	1		4		6		1 Fête Nationale	5	3		5
Di	5	2	1	5		7		2	6	4	1 Toussaint	6
Lu	6	3	2	6		8		3	7	5	2	7
Ma	7	4	3	7		9		4	8	6	3	8 Immac. Conception
Me	8	5	4	8		10		5	9	7	4	9
Je	9	6	5	9		11 Fête Dieu		6	10	8	5	10
Ve	10	7	6	10 Vendredi Saint		12		7	11	9	6	11
Sa	11	8	7	11		13		8	12	10	7	12
Di	12	9	8	12 Pâques		14		9	13	11	8	13
Lu	13	10	9	13 Lundi Pâques		15		10	14	12	9	14
Ma	14	11	10	14		16		11	15	13	10	15
Me	15	12	11	15		17		12	16	14	11	16
Je	16	13	12	16		18		13	17	15	12	17
Ve	17	14	13	17		19		14	18	16	13	18
Sa	18	15	14	18		20		15 Assomption	19	17	14	19
Di	19	16	15	19		21		16	20	18	15	20
Lu	20	17	16	20		22		17	21	19	16	21
Ma	21	18	17	21		23		18	22	20	17	22
Me	22	19	18	22		24		19	23	21	18	23
Je	23	20	19	23 Ascension		25		20	24	22	19	24
Ve	24	21	20	24		26		21	25	23	20	25 Noël
Sa	25	22	21	25		27		22	26	24	21	26 St Etienne
Di	26	23	22	26		28		23	27	25	22	27
Lu	27	24	23	27		29		24	28	26	23	28
Ma	28	25	24	28		30		25	29	27	24	29
Me	29	26	25	29				26	30	28	25	30
Je	30	27	26	30				27		29	26	31
Ve	31	28	27					28		30	27	
Sa		29	28					29		31	28	
Di			29 Pentecôte					30			29	
Lu			30					31			30	
Ma			31									

DÉVELOPPEMENT DES OBJETS DU TRACTANDA

2. Budgets 2020

2.1. Budget de fonctionnement

Le Conseil communal a estimé au mieux les recettes et les dépenses de notre Commune et nous avons pour objectif de vous présenter un budget équilibré.

Le Conseil prévoit, en raison de charges de travail supplémentaire, d'engager une collaboratrice administrative avec un taux d'occupation de 40%. L'agrandissement du bureau communal nous permettra d'accueillir un(e) apprenti(e) employé(e) de commerce pour la rentrée scolaire 2020. Les coûts pour ces changements ont été estimés à CHF 50 000.–.

Le règlement concernant la rétribution des membres du Conseil Communal et des Commissions a été ajustée et rentrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020. A l'avenir, les Conseillers communaux auront la possibilité de noter leurs vacations pour des travaux spécifiques notamment pour la prépara-

tion des dossiers en respectant une parfaite loyauté vis-à-vis de la Commune. Un montant de CHF 10 000.– supplémentaire a été prévu suite à cette adaptation. Vous avez la possibilité de consulter le nouveau règlement sur le site internet de la Commune [www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin d'information](http://www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin%20d'information).

Au chapitre de l'administration scolaire, l'installation de deux adoucisseurs d'eau a été prévue.

Au chapitre approvisionnement en eau, nous avons prévu une hausse de CHF 20 000.- au compte entretien et rénovation des installations en raison des nombreuses fuites qui surviennent régulièrement sur le réseau d'eau.

Un nouveau compte «surveillance des eaux souterraines» avec un montant de CHF 12 000.– a été introduit au chapitre «Protection des eaux». Ce sont des charges liées à l'assainissement de l'ancienne STEP.

Récapitulation comptes de fonctionnement	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administration	925 832.77	745 144.70	949 367.00	751 352.00	1 072 198.00	840 513.00
1 Ordre public	66 254.75	39 462.80	72 286.80	40 500.00	71 799.95	41 000.00
2 Enseignement et formation	2 082 839.29	184 642.45	2 139 100.25	157 535.00	2 193 291.75	157 535.00
3 Culture et loisirs	99 299.25	66.00	106 287.85	2 000.00	110 702.70	4 000.00
4 Santé	525 970.85	6 806.25	549 386.15	4 000.00	557 455.15	7 000.00
5 Affaires sociales	789 838.30	28 976.35	847 281.85	6 000.00	866 436.00	7 000.00
6 Transports et communications	433 218.35	29 734.40	483 643.70	27 500.00	485 604.45	27 500.00
7 Protection – aménagement de l'environnement	956 370.23	912 760.63	972 619.75	858 140.00	1 022 055.55	890 600.00
8 Economie	17 941.33	30 314.55	23 021.90	20 000.00	21 534.80	25 000.00
9 Finances et impôts	1 467 384.67	5 524 481.29	689 969.00	5 008 307.00	696 006.00	5 144 039.00
Totalisation	7 364 949.79	7 502 389.42	6 832 964.25	6 875 334.00	7 097 084.35	7 144 187.00
Résultat	137 439.63		42 369.75		47 102.65	



La loi sur les eaux (LCEaux) oblige les communes à entretenir les cours d'eau y compris les berges. Pour cela, le Conseil communal a prévu un montant de CHF 20 000.–.

Nous faisons de plus en plus appel au soutien de l'architecte, M^{me} Magali Raboud pour traiter les demandes de permis de construction, ce qui se reflète dans l'augmentation du budget sous le compte «support technique construction» de CHF 5000.–. Une partie de ces prestations pourront toutefois être refacturée selon les dossiers traités.

Au chapitre des finances et impôts, nous avons suivi les recommandations du Service cantonal des contributions. Suite à la réforme fiscale des entreprises, nous attendons une baisse des revenus des personnes morales estimée à CHF 88 000.–. A titre de compensation le canton nous bonifiera d'un montant de CHF 15 206.–.

En conclusion: le budget de fonctionnement que vous propose le Conseil communal pour 2020 boucle avec un excédent de recette de CHF 47 102.65.

Miriam Hess Feki

2.2. Budget des investissements

2.2.1. Crédit pour la réfection de la route de Lentigny CHF 947 500.–

En mai 2018, un crédit d'étude a été accepté pour établir un diagnostic de l'état actuel de la Route de Lentigny afin d'évaluer les travaux à réaliser pour sa réfection. Dans la dernière info-communale du mois de mai 2019, nous avons présenté les résultats des différents sondages et autres examens faits sur la chaussée elle-même ainsi que dans les canalisations situées en dessous. Pour rappel, le revêtement en surface, qui est extrêmement détérioré, doit être refait urgemment et la fondation, qui est en bon état, ne nécessite aucune intervention. Les canalisations ne seront remplacées que ponctuellement quand leur état le requière.

La question s'est posée quant à la nécessité de corriger le tracé actuel de la route dans le virage au droit du lieu-dit Les Errés. Le Conseil n'a pas souhaité procéder à cette correction pour deux raisons:

1. Si le tracé est modifié, il sera nécessaire de passer par une mise à l'enquête publique, ce qui rallonge la procédure. Les coûts engendrés par une étude plus conséquente, une construction de chaussée, des rachats de terrain et les frais notariés inhérents sont importants
2. Si le tracé n'est pas modifié, il s'agit uniquement de travaux d'entretien qui pourront être exécutés plus rapidement et répondre à l'urgence de la situation

En attendant, vous avez pu constater que des travaux ponctuels ont été réalisés afin de reboucher les trous les plus importants pour prolonger un peu la vie de cette «vieille» route, en attendant de lui procurer les soins nécessaires à lui redonner une seconde vie.

Un devis estimatif pour la réalisation de l'entier des travaux (route et canalisations) a été établi. La longueur totale de la réfection de la chaussée sera de 1105 m, réparti comme suit: 235 m en localité et 870 m hors localité.

Gym Cottens

vous invite à venir tester nos cours...

Amitié

Bien-être

Plaisir

Gym Infantine 1H-2H
Lundi 16h30-17h30

Futnet dès 7H
Mercredi 16h30-17h30

Multi-Sports 3H-5H
Lundi 17h45-18h45

Gym Maintien
Mercredi 19h00-20h00

NOUVEAU mixte dès 16 ans
Préparation au ski / nov. à fév.
Cuisses-Abdos-Fessiers /
mars à juin

Sans inscription
5.- la leçon

Gym Fit mixte dès 16 ans
Mercredi 20h00-21h15

Multi-Sports 6H-11H
Mardi 17h45-19h00

Parents-enfants 2.5-5 ans
Jeudi 16h15-17h30

Effort

jeux

Maintien

Endurance

**... profitez de 3 cours sans engagement
pour découvrir toutes nos activités**

Plus d'info sur www.cottens-fr.ch/usl/gym

Le montant du crédit d'investissement soumis à approbation s'élève à CHF **947 500.-**. Au vu de ce montant, ces travaux sont soumis aux marchés publics.

Marie-Hélène Tille

2.2.2. Crédit d'assainissement du pont CFF à la Route du Centre CHF 950 600.-

Comme nous vous l'avions mentionné dans notre dernière info-communale l'état de la structure de notre «vieux» pont (construit en 1957) sur les voies CFF est inquiétant!

Les conclusions du nouveau rapport établi en 2019 montrent que les parties de la structure déjà bien endommagées en 2014 le sont maintenant encore plus. De nombreux morceaux du pont se désolidarisent et menacent quiconque se trouvant dessous. Si l'on n'entreprend rien rapidement, les renforcements devront être faits au niveau des joints de dilatation et les parties qui se détachent devront être enlevées avant qu'elles ne tombent. Les parapets, quant à eux, se sont dégradés à un tel point qu'il est devenu maintenant impossible de les sécuriser. Dans le cadre de l'assainissement du pont, ils seront remplacés dans leur totalité.

Par conséquent, des travaux importants doivent être entrepris afin d'assurer la sécurité des piétons et autres véhicules légers utilisant le pont ainsi que pour les trains circulant dessous. Les travaux à réaliser sont les suivants:

- > Installation de chantier
- > Démolition et démontages des parties à remplacer
- > Etanchéité des piliers et du tablier
- > Reconstructions des parapets
- > Couche de fondation et revêtement
- > Glissières de sécurité
- > Eléments de mobilier urbain
- > Honoraires de planification et direction des travaux
- > Divers et imprévus

Ces travaux sont complexes et nécessitent de grandes mesures de sécurité car ils ont lieu sur une voie ferrée à très forte fréquentation.

Le montant du crédit d'investissement soumis à approbation s'élève à CHF **950 600.-**.

Marie-Hélène Tille



Voici quelques photos des dégradations:

2.2.3. Crédit pour la surpression et le variateur de fréquence à la STAP du Pontet CHF 100 000.–

L'analyse des comptes 2018 concernant l'approvisionnement en eau potable a mis en évidence des dépenses excessives concernant l'achat d'eau à l'AESO (Association intercommunale pour l'alimentation en Eau de Sarine-Ouest).

Pour mémoire, nous vendons l'eau de notre source à l'AESO qui la distribue aux communes membres de l'association contre rétribution.

Pour l'année 2018, ce ne sont pas moins de 28 000 m³ qui n'ont pas pu être facturés aux citoyens.

Cette différence provient premièrement des pertes que comporte le réseau. Effectivement, nous subissons chaque année plusieurs fuites que nous nous empressons de réparer aussitôt découvertes. Tous les réseaux de distribution d'eau potable ont des pertes de l'ordre de plus ou moins 5%, ce qui, à Cottens, correspondrait à 6100 m³.

Après un examen minutieux des factures d'eau, de contacts pris avec l'AESO et d'observations à la station de pompage, nous avons remarqué que plus de 7650 m³ ont été utilisés pour le fonctionnement de la station de pompage. L'installation de traitement consomme environ 80 litres à la minute pour son fonctionnement. Durant les périodes où nous n'injectons pas d'eau dans le réseau de l'AESO, celle-ci revient

vers la station de pompage du Pontet. Elle y est par conséquent utilisée pour le refroidissement des infrastructures et est facturée à la Commune de Cottens.

La solution pour remédier à cette dépense inutile, est l'installation d'une station de surpression. Directement raccordée au réservoir, elle servira au fonctionnement interne de la station lorsque nous ne livrons pas d'eau à l'AESO.

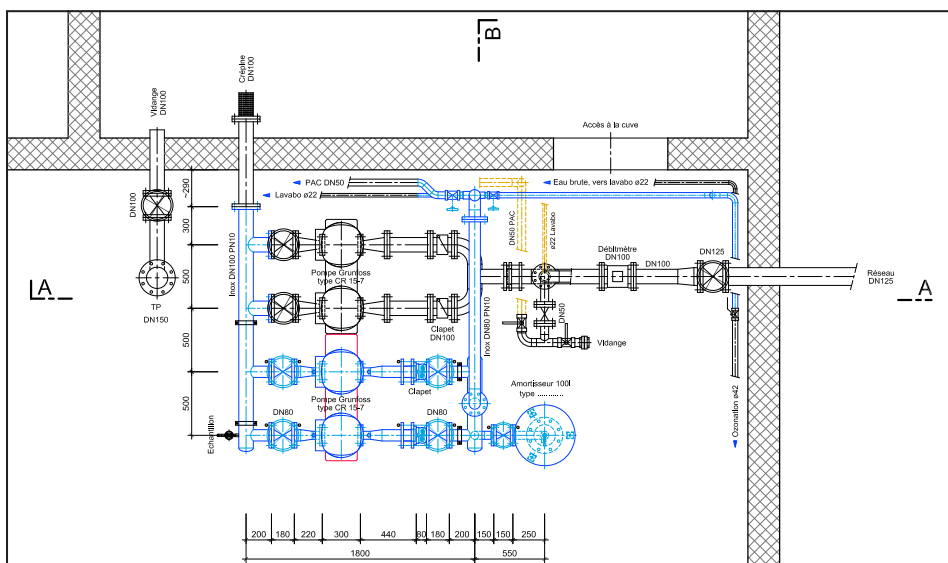
Le montant de cette partie d'investissement est devisé à CHF 76 000.–.

Par la même occasion, le Conseil communal désire améliorer la gestion des pompes situées au fond du puits. Actuellement, notre fontainier doit faire de multiples allers-retours à la station durant l'année, essentiellement lorsque nous devons modifier le débit des pompes selon le niveau de la nappe phréatique et selon la demande en eau.

L'installation d'un variateur de fréquence sur celles-ci nous permettra de régler précisément leur débit. De plus de substantielles économies d'énergie seront faites. La commande à distance installée l'année dernière nous évitera des trajets désormais superflus.

Le montant de cette partie d'investissement est devisé à CHF 24 000.–.

Yves Nicolet



2.2.4. Crédit pour le changement ou la modification des compteurs d'eau CHF 110 000.–

En parallèle, nos recherches de pertes d'eau se sont dirigées du côté du réseau de distribution de l'eau potable. Nous nous sommes intéressés aux 350 compteurs d'eau installés dans les maisons des citoyens de notre village.

La durée de vie d'un compteur est de 20 à 25 ans. Par la suite, l'usure, les dépôts de rouille et le calcaire ont tendance à altérer le comptage de l'eau. De nombreuses communes de la région en ont déjà fait l'expérience: à la suite du changement des compteurs, les comptes concernant l'alimentation en eau ont retrouvé des chiffres noirs. Le deuxième but du changement de ces compteurs est de numériser le relevé des consommations.

Le Conseil communal, vous propose de remplacer tous les compteurs installés avant septembre 2003. En effet, depuis cette date, le nouveau modèle installé peut être équipé d'un transmetteur radio.

Cet investissement nous permettra de réaliser deux objectifs. En premier lieu, nous facturerons l'eau réellement distribuée. En second lieu, la facturation de l'eau sera rationalisée. Un passage dans les différents quartiers du village avec un véhicule équipé d'une antenne de réception nous permettra de récolter toutes les consommations. Les avantages sont multiples. Avec ce système, les consommations exactes par semestre pourraient être facturées. De plus, le système livre un fichier compatible avec notre logiciel de facturation. Un travail fastidieux serait ainsi supprimé.

Cet investissement est devisé à CHF **110 000.–**.

Yves Nicolet

2.2.5. Crédit pour la suppression et la télégestion à la route d'Onnens CHF 25 000.–

La Commune de Cottens a installé il y a une dizaine d'années une station de suppression à la route d'Onnens. Cette dernière a pour but d'augmenter la pression et le débit de la distribution d'eau potable pour les quartiers situés sur les hauts du village. Cette installation nous donne satisfaction depuis sa mise en fonction.

Le Conseil communal vous propose d'y installer une télégestion. Le travail du fontainier s'en trouvera grandement facilité. Actuellement nos employés communaux doivent régulièrement se rendre sur place pour contrôler le fonctionnement de l'installation. Par la même occasion, le système d'alarme, aujourd'hui hors service, sera remplacé.

Le montant de l'investissement est devisé à CHF **25 000.–**.

Yves Nicolet

2.2.6. Crédit pour la mise en séparatif dans le secteur de l'Administration communale CHF 102 000.–

La nouvelle clef de répartition de l'AEGN (Association pour l'Épuration Glâne-Neirigue) entrera en vigueur l'année prochaine. Celle-ci aura pour conséquence une augmentation de CHF 9000.– de notre participation aux frais de fonction de l'association. La nouvelle répartition des frais pénalisera les communes livrant trop d'eaux claires afin d'améliorer le rendement de la STEP.

Lorsque nous avons l'occasion de mettre un secteur en séparatif (séparation eaux claires/eaux usées) nous le faisons avec pour objectif de diminuer nos contributions en vue la clef de répartition suivante qui se fera en 2024.

Nous vous proposons de séparer les eaux claires des eaux usées pour le secteur de l'Administration communale. La Commune se doit en effet d'être exemplaire pour la gestion des eaux de ses propres bâtiments.

Le montant de l'investissement est devisé à CHF **102 000.–**.

Yves Nicolet

MOREL S.A.R.L.
AUTOMOBILES.CH

Garage
plus

Achat - Vente
Réparations toutes marques
Spécialiste Ford

Richard Morel
Route de Lentigny 1
1741 Cottens
T 026 477 17 10
M 079 429 28 05
morel.automobiles@bluewin.ch

FANTAS'TE
Coiffure



Rachel Daugherty - Rue du Centre 98 - 1741 Cottens
079 / 546.75.13



Agencement
Porte
Fenêtre
Sol
**Entretien/
Rénovation**



www.lamagnuserie.com
LA MAG NUISERIE
info@lamagnuserie.ch
079 580 73 47
Votre menuisier local

**Conseils
et
devis
gratuits**

www.lamagnuserie.com

INSTALLATIONS



Clerc
s.a.r.l.

**SANITAIRE - CHAUFFAGE - ADOUCISSEUR
RENOVATION - DEPANNAGE**

CH - 1741 Cottens (FR)
Rte du Centre 11
Tel : 026 / 477 34 14
Natel : 079 / 204 18 75
contact@installationsclerc.ch



«Pour vos projets
**les plus exigeants,
faites appel à moi!**»

Marc Vancampenhout

EP: AMADEUS 1754 AVRY-BOURG
ElectronicPartner 3800 INTERLAKEN
1820 MONTREUX
Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

Notre service
fait la différence.

2.2.7. Chauffage à distance à plaquettes de bois CHF 500 000.–

Lors de la dernière Assemblée communale un crédit de CHF 342 000.– a été accepté pour un chauffage à pellets pour les écoles et l'Administration communale. Lors de cette même assemblée beaucoup de voix se sont fait entendre pour regretter la non-réalisation d'un chauffage à distance à plaquettes de bois de nos forêts.

Votre Conseil communal a remis l'ouvrage sur le métier et a entrepris de revoir le projet. Le bureau d'études Chammarin & Spicher a été mandaté pour établir un cahier des charges d'un CAD (chauffage à distance). Plusieurs fournisseurs d'énergie nous ont fait des offres et la société Celsius a été retenue.

Plusieurs clients potentiels ont été contactés et certains nous ont déjà donné des réponses positives. L'objectif est d'obtenir une puissance d'environ 500 à 600 KW pour partir dans une telle réalisation. Le plus gros client potentiel est le chauffage de la piscine en voie de construction par la Fondation St-Martin. Leur décision devrait tomber prochainement.

Le projet a été chiffré à environ CHF 2 000 000.–. La Commune investira CHF 500 000.– pour la construction du bâtiment qui abritera les installations techniques. Le groupe Celsius (entité du Groupe E) prendra à sa charge toute l'infrastructure technique et la gestion du CAD sous forme de contracting.

Chauffer avec de l'énergie locale, diminue l'impact CO₂, diminue les coûts énergétiques, augmente la rentabilité des ressources forestières. Investir de l'argent pour réaliser un projet visionnaire voilà ce que nous désirons atteindre. En l'état, une centrale à plaquette de bois (80% de l'énergie), complétée par du gaz (20%) est planifiée. L'emplacement retenu est un des bassins de l'ancienne STEP. Nous avons obtenu de la part des services de l'Etat l'assurance que nous pouvons bien construire ce CAD sur ce site.

La raison et la motivation de la stratégie des autorités communales sont confortées par la stratégie énergétique 2050 votée le 21 mai 2017 au Parlement Fédéral ainsi par que les résultats des élections du 20 octobre 2019. Pour être tout à fait rentable et en conformité avec nos désirs écologiques et

bien sûr ceux de la majorité de toute la population, nous avons besoin de votre adhésion et de votre soutien.

Actuellement, chaque Citoyen paie, par des frais liés, le déficit de l'exploitation forestière provoqué par une non-utilisation des ressources «bois» existantes. La corporation Forêts-Sarine présente un déficit par hectare de CHF 109.– aux comptes 2018.



En utilisant les énergies de nos forêts et grâce à ce projet visionnaire, économique et écologique, c'est plus de 100 000 litres/an de mazout qui ne produiront pas du CO₂.

Il est bien clair que si cette installation de chauffage à distance à plaquettes de bois se réalise, l'investissement de CHF 342 000.–, voté lors de la dernière Assemblée communale pour un chauffage à pellets, deviendra caduc.

L'investissement demandé est de CHF **500 000.–**.

Marc-Antoine Sauthier



vous propose à Cottens

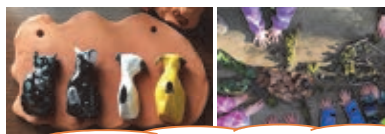
des ateliers "Découverte, Art et Nature" pour les enfants

→ **les mercredis de 13h30 à 16h** - Ateliers "Art Bricole" pour les enfants de la 1H à la 8H

Découvertes des animaux de la ferme



Aventures en forêt



Créations en terre cuite ou bricolages naturels



Créations en cuisine

**Arbre-en-Ciel organise aussi des ateliers durant les vacances
et une colonie de quelques jours à la montagne durant l'été.**

Inscription, tarif et programme détaillé sur www.arbre-en-ciel.ch

Danielle Dousse Perroud, Marie-Josée Dousse et Florence Gobet, enseignantes
Contact : danielle@arbre-en-ciel.ch

Talent et
continuité
depuis
50 ans.



duplirex 1969

info@duplirex-group.ch - www.duplirex-group.ch
Rte André-Piller 2, 1762 Givisiez - tel +41 26 460 20 00

2.2.8. Rampe d'accès aux écoles CHF 70 000.–

Afin de faciliter la tâche de nos employés communaux lors de manifestations ou pour approvisionner les écoles en matériel, une rampe d'une largeur de 2,5 m et d'une déclivité de 10% reliera le bâtiment de l'Administration aux écoles. Cela permettra de descendre aux écoles avec le petit tracteur (John Deer) et une remorque. Jusqu'à présent le travail se faisait manuellement. Ce sera donc un travail moins pénible pour nos collaborateurs et un gain de temps pour d'autres tâches.

L'investissement est de CHF **70 000.–**.



Marc-Antoine Sauthier

Récapitulation comptes des investissements	Comptes 2018		Budget 2019		Budget 2020	
	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF	Charges CHF	Revenus CHF
0 Administration					70 000.00	
2 Enseignement et formation			342 000.00	27 000.00	500 000.00	27 000.00
3 Culture et loisirs			35 000.00		35 000.00	
6 Transports et communications	105 371.35		944 000.00	50 000.00	2 909 100.00	50 000.00
7 Protection – aménagement de l'environnement	235 443.86	120 758.00	594 000.00	262 500.00	760 000.00	130 000.00
8 Economie			65 000.00		23 000.00	
9 Finances et impôts	4 738.75	140 000.00	1 177 000.00		760 000.00	29 200.00
Totalisation	345 553.96	260 758.00	3 157 000.00	339 500.00	5 057 100.00	236 200.00
Résultat		84 795.96		2 817 500.00		4 820 900.00

La Commune de Cottens recherche pour août 2020 un ou une

apprenti(e) employé(e) de commerce

Les personnes intéressées sont invitées à adresser leur dossier complet (lettre de motivation, curriculum vitae, notes, éventuellement attestations de stages etc.) par courrier à:

Administration communale
«Apprentissage»
Route du Centre 20
Case postale 36
1741 Cottens

ou par e-mail à:
admin@cottens-fr.ch

3. Adoption de divers règlements ou modifications

3.1. Modification du règlement scolaire

Suite à l'arrêté du Tribunal Fédéral du 7 décembre 2017 stipulant la gratuité de l'école, le canton de Fribourg (DICS) nous demande de modifier l'article 5 de notre règlement scolaire comme suit:

Contribution pour les frais de repas lors de certaines activités scolaires (art. 10 LS et 9 RLS)	Art. 5 ¹ Une contribution peut être demandée aux parents pour couvrir les frais de repas de leurs enfants lors de certaines activités scolaires, telles que les journées sportives, les activités culturelles, les excursions ou les camps. ² Cette contribution est définie par le Conseil communal. Elle se monte au maximum à CHF 16.– par jour et par élève.
--	---

Nous profitons de modifier aussi les articles dudit règlement:

Fréquentation de l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue (art. 14 al. 2,15, 16 LS)	Art. 6 ¹ Lorsqu'un élève du cercle scolaire est autorisé à fréquenter l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue, le Conseil communal perçoit une participation auprès des parents. ² Cette participation correspond au montant effectif de la participation demandée par le cercle scolaire d'accueil mais, au maximum, à CHF 3000.– par élève et par année scolaire. Si l'école fréquentée est la Freie öffentliche Schule Freiburg (FOSF), le montant facturable aux parents est d'au maximum CHF 5000.– par élève et par année scolaire. ³ Le transport scolaire est à la charge des parents.
--	---

Quand un enfant, pour raison de langue, est autorisé à fréquenter un autre établissement scolaire, le Conseil communal percevait une participation des parents jusqu'à maximum CHF 1000.–. Ce montant est revu à la hausse par le canton soit jusqu'à CHF 3000.– par année scolaire.

Commandes de matériel scolaire (art. 57 al. 2, let. D LS)	Art. 8 ¹ Le Conseil communal décide de la procuration aux enseignants et aux élèves des fournitures et du matériel scolaire. ² Les commandes de matériel faites par l'établissement doivent être visées par le Conseiller communal, responsable des écoles, qui s'occupe ensuite de régler les factures y relatives.
---	---

Tarif des redevances (art. 10 al. 3 LCo)	Art. 13 Le Conseil communal édicte un tarif des taxes et participations prévues dans le présent règlement dans les limites fixées par ce dernier pour chaque type de redevance.
--	---

Le Conseil communal vous propose d'accepter ces modifications et vous les soumet pour approbation.

Marianne Clerc

3.2. Règlement relatif à la participation communale aux coûts des traitements dentaires scolaires

Notre règlement, datant de 1997, doit être mis au goût du jour. Depuis le 1^{er} août 2016, la législation sur la prophylaxie et les soins dentaires scolaires a été remplacée par la législation sur la médecine dentaire scolaire.

L'article 2 propose que l'aide financière de la Commune doit être effectuée par le service dentaire scolaire mais aussi par les médecins dentiste privés et ceci suite à un arrêt du 28 novembre 2002, par la 1^{re} Cour administrative du Tribunal administratif du canton de Fribourg.

En vertu de l'article 10 al 2 LSDS, les communes déterminent dans un règlement les conditions auxquelles les parents, dans une situation économique modeste, ont droit à l'aide financière, ainsi que le montant et les modalités de versement de celle-ci. Par conséquent, cette disposition permet au recourant non pas d'imposer le recours au service dentaire scolaire, mais de fixer les conditions (revenus des parents, exclusion des traitements orthodontiques etc.) et les limites (tarifs etc.) de son aide financière. Dans de telles circonstances, on admet que la Commune, contrairement à ce qu'elle craint, est en mesure de maîtriser les coûts de son aide financière.

Vous pouvez consulter le nouveau règlement sur la page d'accueil de notre site [www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin d'information](http://www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin_d'information).

Le Conseil communal vous propose d'accepter ce nouveau règlement et vous le soumet pour approbation.

Marianne Clerc

3.3. Règlement du personnel communal

Chaque Commune est soumise à la loi du 25 septembre 1980 sur les Communes et au règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les Communes. Il appartient à chacun de pouvoir, selon ses besoins, modifier la base desdits règlements.

La dernière version du règlement du personnel communal date du 12 décembre 2006. Le Conseil communal propose un changement des articles suivants:

- > Article 30: Durée des vacances
- > Article 38: Fidélité
- > Article 39: Prime variable
- > Article 40: Prime de départ
- > Article 41: Champs d'application

Vous pouvez consulter ces articles sur notre site:

[www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin d'information](http://www.cottens-fr.ch/Administration/Bulletin_d'information) ainsi que le règlement au complet.

Ces nouveaux articles entreraient en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2020 sous réserve de l'approbation de l'Assemblée communale et de l'approbation de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts.

Gabriel Nussbaumer



Bâloise
Assurances

Baloise Bank SoBa

Dominique Magnin
Expert en assurances
Spécialiste en financements hypothécaires
Dipl. fédéral en assurances et fonds de placement

Agence Générale de Fribourg
Rte de la Goille 58
1741 Cottens

Tel. 079 / 687 87 71
Fax. 058 / 285 57 29
Sinistres 00800 24 800 800
dominique.magnin@baloise.ch

Marché de NOËL

Dimanche 8 décembre 2019



Merry
CHRISTMAS

Artisans et produits locaux
Restauration



1741 Cottens
10h à 17h
salle polyvalente

Ecole de la Clé Cottens



Banque Cantonale de Fribourg
Freiburger Kantonalbank



BUREAU D'ARCHITECTES 1762 Givisiez

Yvan BAECHLER et Françoise PASQUIER SA
Architectes e.l.s | u.t.s.

Tél. 026 486 55 79
Fax 026 496 56 00
E-mail : bp.arch@bluewin.ch



Dousse Constructions SA
www.dousseconstructions.ch • 026 436 12 43

la Mobilière

LES INFOS DES DICASTÈRES

Aménagement du territoire, construction, cadastre et mensuration

Plan d'aménagement local (PAL)

Par un arrêté du 3 septembre 2019, le Tribunal cantonal a annulé la décision d'approbation par la DAEC d'un PAL général d'une commune fribourgeoise. Cette décision a pour conséquence que notre PAL communal est partiellement touché. Un recours de la part du Conseil d'Etat au Tribunal fédéral est en cours et nous attendons leur décision. Pour ne pas perdre trop de temps, nous avons contacté le SeCa afin de connaître les points problématiques pour que notre urbaniste puisse y apporter les modifications nécessaires.

Construction, permis de construire

Depuis le début juin, le système FRIAC est entré en vigueur pour les demandes de permis de construire. Notre architecte conseil M^{me} Magali Raboud peut vous venir en aide pour l'élaboration de votre dossier.

Aménagement

Le centre de notre village va avoir un nouveau visage avec la rénovation de 'l'ancien Denner' et le projet de construction d'un immeuble situé à côté qui va densifier le village. Les PAD Au Pré, La Croix et La Coutaz sont soit en cours d'étude ou soit mis à l'enquête.

Mensuration

La mensuration de la Commune est prévue d'être terminée vers la fin juin 2020 pour une première vérification auprès du Service du cadastre et de la géomatique (SCG).

Après validation du dossier, une mise à l'enquête publique est prévue durant 30 jours.

Claude Magnin



CHALEUR

Partez gagnants avec le chauffage à distance. Un système de chauffage écologique et renouvelable utilisant comme énergie principale le bois.

Notre chaleur, votre confort



Transformation et agrandissement de l'administration communale

Les travaux d'isolation, de transformation et d'agrandissement du bâtiment de l'administration communale vont bon train. Le déménagement des bureaux et du personnel dans la nouvelle construction pourra se faire à fin décembre selon le planning. Dès le mois de janvier les travaux de transformation de l'ancien bâtiment pourront commencer. La fin des travaux est prévue pour mai-juin.



Couvert Forestier

La construction du couvert forestier est terminée. Il manque actuellement les 3 tables qui sont commandées et qui seront posées en mars de l'année prochaine. Un foyer avec une poënce pour faire des grillades sera également installé au printemps. Des toilettes vont également être installées pour plus de commodités. L'inauguration est prévue le 22 mars 2020.

Marc-Antoine Sauthier

Commission d'animation de Cottens

Nous avons le grand plaisir d'accueillir Madame Mélanie Savary comme nouvelle membre.

Monsieur Maurice Schouwey a démissionné après de nombreuses années de fonction et nous le remercions beaucoup pour son très grand engagement.

Nous sommes également à la recherche d'une à deux personnes pour compléter la commission. Toute personne intéressée à participer à l'animation du village peut s'adresser à l'Administration communale.

026 477 93 00



Je suis là pour vous à Cottens.

Guillaume Chardonnens, conseiller junior
T 026 347 33 29, guillaume.chardonnens@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la **Mobilière**

1031987

**ENCORE PLUS
PROCHE DE
MOI...**



**... à partir
du 15 décembre 2019**
Nouvel horaire sur tpf.ch



tpf.ch

tpf
●●●

Voirie, routes communales, mobilité, communication et information

Véhicule de la voirie

Depuis le temps qu'ils l'attendaient! C'est avec un plaisir non dissimulé que les employés de la voirie ont reçu les clefs du véhicule édilitaire flambant neuf le 19 septembre. Celui-ci arbore fièrement les armoiries communales et vous l'avez peut-être déjà aperçu circulant dans la commune.



Afin de permettre de réaliser tous les travaux inhérents à la voirie, le pick-up est équipé d'un dispositif hydraulique qui permet le basculement aisé de la plateforme de la remorque.



Cet achat a pu être réalisé suite à l'acceptation du crédit de CHF 40 000.– lors de notre dernière Assemblée communale.

Désherbage naturel

Nos employés communaux ont mené une réflexion sur la possibilité d'améliorer l'impact écologique des traitements de désherbage de nos places, routes et alentours de bâtiments scolaires. Depuis cet été, nous testons différentes variantes utilisant des produits moins nuisibles pour l'environnement.

Pour les alentours des écoles, nous utilisons une recette «maison» concoctée par nos employés. Elle se compose des ingrédients suivants: du vinaigre blanc, du sel d'Epsom et de savon de vaisselle. Celle-ci s'avère efficace.

Pour l'entretien des bordures de routes ainsi que pour celui du cimetière, nous louons la nouvelle machine de désherbage à la vapeur de la Commune de La Brillaz.

Ces processus plus «naturels» de désherbage demandent un peu de temps pour montrer toute leur efficacité, mais nous espérons que nos efforts, afin de minimiser les impacts sur l'environnement, seront couronnés de succès.

Marie-Hélène Tille



Paroisse de Cottens



Commune de Cottens

Noël des Aînés

Dimanche 15 décembre 2019

Salle paroissiale, sous l'église, Cottens

**Sont très cordialement invitées à l'apéritif et au repas
toutes les personnes au bénéfice de l'AVS**



Au programme :



dès 11h15: apéritif★ repas★ 15h00: animation

La fanfare «Les Martinets »
et les enfants de l'école animeront la fin de l'après-midi.

Merci de vous inscrire jusqu'au 6 décembre 2019 auprès de Nadia Maillard
au 079/751 41 65 ou par e-mail paroisse.cottens@gmail.com

**Tous les villageois sont cordialement invités
à nous rejoindre dès 15h00.**



Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà
un joyeux Noël et de très belles fêtes de fin d'année.

Le conseil de paroisse et le conseil communal

Sortie des aînés 2019 – Fondation Gianadda à Martigny

Le 16 mai par une magnifique journée, les aînés de Cottens se sont rendus en car à la découverte d'une exposition sur les «Trésors impressionnistes» de la collection Ordrupgaard à Martigny.

Tout d'abord, nous avons pu suivre une conférence très intéressante de Madame Martha Degiacomi qui nous commente et fait découvrir cette collection fabuleuse, œuvres d'un mécène hors du commun avant la visite du musée.

Riche de soixante œuvres exceptionnelles, l'exposition «Trésors impressionnistes» propose un magnifique «voyage» parmi les chefs-d'œuvre du fameux musée Ordrupgaard de Copenhague, qui rassemble les plus grandes figures de la peinture française du XIX^e siècle. Cette remarquable collection fut fondée au début du XX^e siècle par un couple de Danois férus d'art, Wilhelm (1868–1936) et Henny (1870–1951) Hansen. Parmi les œuvres exposées figurent les plus grands peintres du XIX^e siècle tels que Edgar Degas, Paul Cézanne, Claude Monet, Paul Gauguin, Henri Matisse...



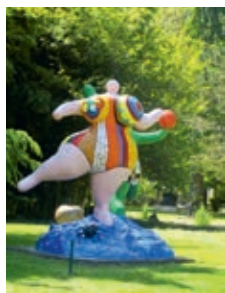
Si le paysage est généralement considéré comme le genre préféré des impressionnistes, les Hansen ont eu à cœur de rappeler qu'ils excellèrent également dans l'art du portrait. Les Hansen avaient également le goût pour les natures mortes.

A l'issue de cette intéressante visite, nous avons pris un repas en commun au restaurant de la Fondation Barry. Chacun a pu discuter et renouer des liens si importants dans la vie.

L'après-midi était libre et la plupart des participants se sont rendus dans les jardins de la Fondation où ils ont pu admirer des sculptures impressionnantes et magnifiques!

Cette journée conviviale s'est terminée dans la bonne humeur pour tous!

Miriam Hess Feki



Toutes les photos de cette sortie se trouvent sur le site internet de la Commune de Cottens www.cottens-fr.ch.



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis nous vous offrons un hébergement de proximité



Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



Route de Châtens 2
1742 Auzigny
026 477 07 25
079 308 27 29
www.auze-4-elements.ch
accueil@auze-4-elements.ch

Le Chœur Mixte de Bonnefontaine

Direction Patrick Folly

et

Les Alouettes

chœur mixte de Cottens

Direction Coraline Cherix

vous invitent à leurs concerts de l'Avent

Vendredi 13 décembre à 20h à l'église de Bonnefontaine

Vendredi 20 décembre à 20h à l'église de Cottens

Concerts de l'Avent 2019

Le chœur mixte **Les Alouettes** recherche **des renforts** pour ses divers concerts.

2020 – Fête des Céciliennes à Rossens: 1^{er} mai concert devant jury et 2 mai concert-spectacle; 2021 – Grand concert spectacle (thème chanson de la variété française): 15–16 octobre; Rejoignez-nous lors d'une répétition le mercredi de 20h à 22h, à la salle sous l'église. Pour de plus amples informations, contactez notre présidente, Anita Sauteur Losito **079 486 72 02** ou lesalouettes@bluewin.ch.

Tour de Suisse 2019



Le lundi 17 juin 2019, le départ de la 3^e étape a été donné à 13h20 depuis Flamatt et les coureurs du tour de Suisse ont parcouru ce jour-là une boucle de 162 km en passant vers 16h30 dans notre village de Cottens.



Photos: Alexandra Noël

Fête Nationale 2019 sur la «Place rouge de Cottens»

Nous tenons à remercier le Comité et les membres de la Société de musique «Les Martinets» pour l'organisation pleinement réussie de la **Fête Nationale de 2019**.

C'est dans une ambiance chaleureuse que la soirée s'est déroulée en présence de nombreux villageois.

Nous avons pu fêter dignement cette Fête Nationale qui est également un acte citoyen et qui permet à chacun de sentir un peu plus près de sa région, son canton et son pays.



Le Conseil communal

La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
 mercredi 15h – 19h30
 samedi 9h – 12h
 vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de **22'000** documents
- **8** documents pour un prêt d'un **mois**
- Tarifs :
 - Enfant jusqu'à 16 ans gratuit
 - Apprenti – étudiant : 15.- par année
 - Adulte : 30.- par année
 - Lecteur occasionnel : 2.- par livre /par mois

Notre site <https://bra.avry.ch/>

Infos – Actualités – Catalogue en ligne...
 et la possibilité de :

- consulter son compte
- prolonger le délai de prêt
- réserver des livres

Large Vision



Choix de livres en gros caractères pour un meilleur confort de lecture

Suivez-nous sur Facebook !

A vos agendas



EXPOSITION 21 NOVEMBRE 2019 – 20 FÉVRIER 2020

Mercredi 18 décembre de 15h à 18h

Lecture et dédicaces en présence des auteures Delphine Fiore et Mélanie Cotting

Noël 2019

La bibliothèque sera **fermée** du 22 décembre 2019 au 6 janvier 2020

Reprise de l'horaire habituel : mardi 7 janvier 2020

Départ à la retraite de notre responsable de l'Edilité Monsieur Hervé Gaillard

Interview entre Hervé Gaillard et Gabriel Nussbaumer, Syndic

Actif durant 30 ans dans notre Commune en tant que responsable de l'Edilité, Monsieur Hervé Gaillard a pris sa retraite le 1^{er} septembre 2019.

Son cursus de vie est intéressant et il mérite d'être cité ci-après.

Natif et citoyen de Cottens, il y effectue son école primaire et ensuite suit ses 3 ans d'école secondaire au Belluard à Fribourg. A la fin de son école obligatoire, Hervé cherche une profession dans un domaine où il puisse s'épanouir et avoir de la satisfaction. Quelque peu aventurier, il goutte à des métiers dangereux tels que monteur de lignes de téléphériques à Saas-Fee.

L'école de recrue effectuée, il songe à partir à l'étranger. Cependant, il rencontre un mentor, M. Jean Eggerswiler qui lui propose de postuler aux CFF. Il se laisse convaincre et poursuit sa formation dans cette grande et renommée entreprise qui accepte sa candidature. Il s'investit dans son travail et commence à gravir les échelons en obtenant par l'article 41, son certificat fédéral de serrurier constructeur.

Avec cette formation, il est sélectionné comme mécanicien de train pour la ligne Genève – Romanshorn. Malgré cette proposition de promotion intéressante, il opte pour un retour dans son village natal et débute le 1^{er} novembre 1989 en tant que responsable de l'Edilité de notre Commune.



Il commence son activité avec peu d'outils et un petit budget mais beaucoup de projets en cours ou nouveaux à réaliser. L'exploitation de la STEP devient un élément important de son activité. L'arrêt des décharges communales en plein air et la mise en place de la déchetterie actuelle deviennent ses premiers grands projets. Avec peu de moyens mais surtout des produits de récupération et des idées géniales, il construit le fameux hangard à girafes qui existe encore aujourd'hui à notre déchetterie. Certains d'entre vous se sont certainement parfois posé la question, pourquoi ce bâtiment est si haut? La principale raison est que le sel pour le déneigement des routes devait être stocké dans un endroit sec et tempéré et pouvoir être vidé sans trop de problèmes et rapidement dans la saleuse. Les exigences environnementales étant déjà d'actualité à cette époque, Hervé se forme en tant que surveillant de STEP.

Hervé Gaillard s'implique dans diverses sociétés locales et en particulier dans la société du FC Cottens pour en devenir pendant de nombreuses années le président. Lors de notre entretien, Hervé Gaillard relate quelques épisodes de son contact avec le football. Il cite qu'à l'école primaire son instituteur, Monsieur Carrel, grand footballeur, donnait à ses élèves la mission de ramasser les cailloux qui jonchaient le terrain de football en lieu et place des leçons de gymnastique.

Durant toutes ces années, Hervé Gaillard a participé à l'évolution et à la consolidation de l'Edilité communale. Par sa disponibilité, il a contribué au bien être des habitants de notre village.

Aujourd'hui, il s'adonne à sa passion pour les chevaux et en tant que patron d'un paddock, Hervé s'épanouit dans cette nouvelle étape de sa vie.

Le Conseil communal lui souhaite une excellente retraite et une bonne santé pour l'avenir.

Merci Hervé et bonne route!

Gabriel Nussbaumer



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
 Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
 Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
 Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch

FFR - Fédération Fribourgeoise des Retraités

La Fédération Fribourgeoise des Retraités compte environ 7'200 membres, répartis dans 7 sections de districts, 8 associations de retraités membres collectifs (St-Paul, Cardinal, Etat de Fribourg par exemple) dont **668 membres pour notre seule section SARINE** (184 couples et 300 membres individuels). Notre Fédération est reconnue par le Conseil d'Etat en qualité de partenaire et de porte-parole des retraités du canton.

Nos buts :

- ° Définir et promouvoir une politique sociale favorable
- ° Encourager la participation des retraités à des activités bénévoles, socialement utiles
- ° Développement des services médico-sociaux tels que l'aide et les soins à domicile
- ° Réalisation d'appartements sécurisés avec encadrement médico-social
- ° Les dispositions de fin de vie et les soins palliatifs sont des thèmes qui nous occupent

Vie de la section : Le côté amical n'est pas négligé et nous proposons chaque année à nos membres les loisirs suivants :

- ° Un repas convivial avec animation
- ° Une sortie au printemps et une sortie en automne
- ° Un match aux cartes et un après-midi récréatif avec lotto



Sortie Grimel - Furka 2017

Adhésion :

- ° Si vous disposez d'internet, veuillez consulter le site de la Fédération sur www.ffr-frv.ch, cliquer sur "section Sarine", et contacter-nous
- ° Dans le cas contraire, vous pouvez contacter :
 - > Serge Vonlanthen, caissier, 026 / 446 43 47
 - > Jean-Paul Repond, contrôle des membres, 026 / 322 10 34
- ° Nous vous adresserons la demande d'adhésion ainsi que les documents relatifs aux activités de la section.
- ° La cotisation annuelle est modeste. Elle se monte à Fr. 20,00 pour un membre individuel et à Fr. 30,00 pour un couple.

Avec nos meilleures salutations et au plaisir de vous rencontrer prochainement.

FFR - Fédération Fribourgeoise des Retraités
Section Sarine



les Ligues de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Les associations regroupées au sein des Ligues de santé du canton de Fribourg assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales, de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans les lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer-le-Lac, Guin, Tavel et Morat.



Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien psychosocial aux personnes malades et à leurs proches
- Soutien à la réinsertion professionnelle (job-coaching)
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs : récolte et enregistrement de tous les cas de cancers du canton, analyse statistique

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Dépistage du cancer Fribourg

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Dépistage du cancer du côlon pour les femmes et les hommes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein et du côlon

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soins palliatifs spécialisés
- Conseil, soutien et orientation pour les personnes concernées par une situation de maladie grave
- Formation de professionnels et de bénévoles

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch



diabètefribourg

- Consultations infirmières spécialisées en diabétologie pour enfants et adultes
- Soins spécifiques de pieds de diabétiques
- Consultations diététiques
- Vente de matériel
- Formation de professionnels des domaines scolaires et de la santé
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch



Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Consultations infirmières, conseils et soutien psychosocial pour les personnes souffrant de maladies respiratoires
- Location et vente d'appareils respiratoires
- Dépistage de la tuberculose et enquêtes d'entourage
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch



PEPS Fribourg – Prévention et promotion de la santé

- CIPRET : Aide à l'arrêt du tabac et campagnes de prévention
- Santé en entreprise : prévention et promotion de la santé sur le lieu de travail
- Activités de promotion de la santé et de prévention des maladies respiratoires, cancer et diabète

026 425 54 10 – info@peps.ch – www.peps-fr.ch

05.09.2019



Nouveau site dédié à la prévention

Comment préserver le sommeil des enfants ? Comment repérer un enfant cyber-harcelé et que faire ? Qu'est-ce que Snapchat et quelles sont les précautions à prendre pour cette application ?

Avec le soutien de la Direction de la santé et des affaires sociales, l'association REPER dévoile officiellement un nouveau site internet pour répondre aux questions et aux inquiétudes de la population quant à l'usage des médias numériques: www.prevention-ecrans.ch

Spécialisé dans la promotion de la santé et la prévention des comportements à risques, REPER a développé depuis quelques années déjà des offres et des contenus spécifiques liés à l'utilisation des écrans. Ces offres et contenus émanent de la collaboration entre REPER, des parents, des jeunes et différents spécialistes et sont désormais regroupés sur le nouveau site de prévention des écrans.

DES RESSOURCES LOCALES

En allant sur ce site, l'internaute découvrira plusieurs offres de prévention concernant les médias numériques. Celles-ci s'adressent aux parents, aux jeunes ainsi qu'aux professionnelles et institutions en contact avec les jeunes (écoles, foyer éducatifs, associations). Le site fournit également les contacts des institutions qui peuvent venir en aide aux parents et aux jeunes en cas de problème dans le monde numérique que ce soit pour des questions d'usage abusif ou de cyber-harcèlement.

MATERIEL DE PREVENTION

Le site recense également différentes brochures et documents de prévention en libre accès. Il renvoie aussi les utilisateurs et utilisatrices vers des outils didactiques et des vidéos pour faire de la prévention avec les jeunes.

Pour découvrir ces contenus en détails, rendez-vous sur www.prevention-ecrans.ch.

L'ASSOCIATION REPER

En réponse aux risques que présentent certains comportements ou certaines formes de consommation, l'association REPER contribue à développer l'estime et l'affirmation de soi, l'intégration et l'épanouissement des jeunes. En 2018, REPER a suivi régulièrement 794 jeunes et a mené 312 actions de prévention (soirées de parents, création de supports, formations et accompagnement à la mise en place de projets de prévention). N'hésitez pas à soutenir REPER !



Les tas de branches, ce n'est pas du «chenit»!

Que se passe-t-il dans nos forêts? Faudrait-il mieux les nettoyer? Et les cheveux de glace, vous connaissez?

Le visage de nos forêts change. Tempêtes, sécheresse, ravageurs mettent les arbres à rude épreuve et exigent une exploitation adaptée aux circonstances, parfois intensive. On peut voir, ci-et-là, des opérations de bûcheronnage se poursuivre depuis le printemps. Leurs traces ne passent pas inaperçues, sous forme de piles de grumes et de tas de bois-énergie le long des chemins. Et puis, il y a ces branchages laissés épars au pied des arbres. Faudrait-il et vaudrait-il mieux nettoyer la forêt?

Tout le monde n'apprécie pas de voir des branches par terre. Certains promeneurs les considèrent comme du désordre ou comme le résultat d'un travail négligé. Or, ces branches sont intentionnellement laissées au sol ou grossièrement entassées. Elles offrent en effet le gîte et le couvert à quantité d'animaux, de plantes et de champignons. En outre, ces amas restituent peu à peu de précieux éléments fertilisants à la terre, grâce à la décomposition des feuilles puis du bois par les microorganismes. En outre, les branches contribuent à protéger le sol du vent, des intempéries et d'une pression excessive. On les utilise aussi pour protéger les couloirs de débardages, les «layons» comme les appellent les bûcherons, où circulent les engins forestiers.

Plus de branches à terre, plus d'oiseaux dans les airs

Plus de 40 pourcents – 25'000 bien comptées – des espèces animales et végétales présentes chez nous trouvent leur habitat en forêt. Les oiseaux profitent aussi d'une sylviculture plus proche de la nature. Selon la Station ornithologique de Sempach, en forêt, les effectifs d'oiseaux ont crû de 20 pourcents depuis 1990. Par contre, scolytes et autres bostryches ne peuvent se multiplier dans les branchages; leurs écorces trop fines et sèches ne permettent pas à ces ravageurs de se reproduire. Les propriétaires de forêts et les forestiers exercent d'autre part une surveillance constante sur l'évolution de ces insectes.



Plus de 40% de nos plantes et animaux indigènes trouvent leur habitat en forêt. Les tas de branches sont particulièrement bénéfiques à cet égard.

Dessin: Silvan Wegmann

A propos d'observation: en hiver peuvent apparaître de curieuses formations sur des branches mortes, des cheveux de glace. Regardez autour de vous lorsque vous irez en forêt par des températures légèrement en dessous de zéro! Peut-être en verrez-vous de ces étranges filaments qui rappellent la barbe-à-papa. Vous trouverez l'explication de ce phénomène de la nature, avec des illustrations et bien d'autres informations sur l'univers forestier, sur le site internet de ForêtSuisse www.foretsuisse.ch.

**CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2020
 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS**

District de Sarine-Campagne

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83
 du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et 16h00 à 18h00

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Avry	Centre de puériculture Avry-Bourg 2 rez-de-chaussée	A la demande, matin et après-midi		
Lentigny	Bâtiment communal Rte d'Onnens 11 1er étage	Le 3^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		21 janvier	18 février	17 mars
		21 avril	19 mai	16 juin
		21 juillet	18 août	15 septembre
		20 octobre	17 novembre	15 décembre
Neyruz	Maison paroissiale Rte de Romont 5 rez-de-chaussée	Le 4^{ème} vendredi du mois, l'après-midi		
		24 janvier	28 février	27 mars
		24 avril	22 mai	26 juin
		24 juillet	28 août	25 septembre
		23 octobre	27 novembre	
Farvagny	Bâtiment de la paroisse Impasse du Château 3 rez-de-chaussée	Le 1^{er} lundi du mois, le matin		
		6 janvier	3 février	2 mars
		6 avril	4 mai	8 juin (2ème)
		6 juillet	3 août	7 septembre
		5 octobre	2 novembre	7 décembre
Rossens	Rte du Jordil 10 Salle au-dessus de l'ancienne poste	Le 2^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		15 janvier (3ème)	12 février	11 mars
		8 avril	13 mai	10 juin
		8 juillet	12 août	9 septembre
		14 octobre	11 novembre	9 décembre

**Le rendez-vous des familles
 Chaque 1er mardi du mois**



Le rendez-vous des familles
 Avry, Avry-Bourg 2
 rez-de-chaussée
**Chaque 1er mardi du mois
 de 9h00 à 11h00**



Plus d'informations ?

Tél. 026/347.38.83

Rencontrer d'autres parents, poser vos questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.

AGENDA

Décembre 2019

- Sa 7 Loto Club des lutteurs
- Di 8 Marché de Noël
Conseil des parents
- Sa 14 Loto Fanfare
- Di 15 Noël des aînés Paroisse
- Ve 20 Concert de l'Avent
Chœur-mixte
- Sa 21 Loto FC Cottens

Janvier 2020

- Me 1 Loto FC Cottens Senior
- Sa 4 Loto Chœur-mixte
- Ve 10 Soirée des rois
Chœur-mixte
- Sa 18 Loto Fanfare
- Sa 25 Matinée de chant
Chœur-mixte
- Sa 25 Loto Gym
- Ve 31 Soirée choucroute
Clef des champs

Février 2020

- Ve 7 Soirée fondue
Conseil des Parents
- Sa 8 Souper annuel
Chœur-mixte
- Je 13 Assemblée Clef des Champs
- Sa 15 Loto FC Cottens
- Sa 22 Concert Fanfare

Mars 2020

- Sa 7 Loto FC Cottens
- Sa 14 Loto Fanfare
- Sa 21 Loto Tireurs sportifs
- Di 29 Loto des enfants

Avril 2020

- Sa 4 Loto Fanfare
- Sa 18 Loto Jeunesse
- Sa 25 Loto Samaritains

Mai 2020

- Ve 1 à
- Di 3 Fête des Céciliennes
à Rossens Chœur-mixte
- Sa 2 Loto Tireurs Sportifs
- Je 14 Sortie des aînés
Commune
- Sa 16 Loto FC Cottens

Juin 2020

- Di 14 Tournoi villageois
La Pétanque
- Sa 20 Loto Club des lutteurs
- Sa 20 à
- Di 21 Tournoi Sekulic FC Cottens
- Sa 27 à
- Di 28 A Onnens et Lentigny



Le Conseil communal
ainsi que le personnel de la commune de Cottens
vous souhaitent de très

JOYEUSES FÊTES

et une bonne et heureuse année 2020!

